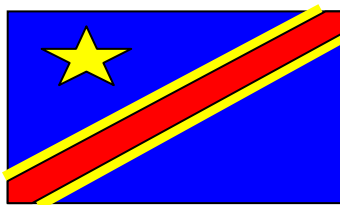


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU BUDGET



Document n° 1

**EXPOSÉ GÉNÉRAL DU PROJET
DU BUDGET DE L'ETAT
POUR L'EXERCICE 2010**

Kinshasa, Septembre 2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2009 ET PERSPECTIVES EN 2010	2
I.1. Situation économique mondiale en 2009	2
I.2. Perspectives économiques mondiales en 2010	5
II. SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE NATIONALE EN 2009.....	6
II.1. Situation politique	7
II.2. Situation économique	7
<i>II.2.1. Secteur réel</i>	<i>8</i>
A. Croissance et production.....	8
B. Prix intérieurs.....	9
<i>II.2.2. Secteur monétaire</i>	<i>11</i>
A. Base monétaire.....	12
B. Masse monétaire	13
<i>II.2.3. Secteur extérieur</i>	<i>15</i>
<i>II.2.4. Secteur des finances publiques</i>	<i>16</i>
A. Niveau des recettes	16
B. Niveau des dépenses	18
III. POLITIQUES BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2010	21
III.1. En matière des recettes	23
<i>III.1.1. Pour l'Administration des douanes et accises (OFIDA).....</i>	<i>23</i>
<i>III.1.2. Pour l'Administration des impôts (DGI)</i>	<i>24</i>
<i>III.1.3. Pour l'Administration non fiscale (DGRAD).....</i>	<i>25</i>
<i>III.1.4. Pour les Pétroliers producteurs</i>	<i>25</i>
III.2. En matière des dépenses.....	25
<i>III.2.1. Politique d'investissement.....</i>	<i>25</i>
<i>III.2.2. Politique de décentralisation.....</i>	<i>26</i>
<i>III.2.3. Politique sécuritaire.....</i>	<i>26</i>
<i>III.2.4. Politique de mise en confiance du secteur privé.....</i>	<i>27</i>
<i>III.2.5. Politique salariale.....</i>	<i>27</i>
<i>III.2.6. Politique extérieure.....</i>	<i>27</i>

	II
<i>III.2.7. Politique en matière d'éducation</i>	28
<i>III.2.8. Politique en matière d'infrastructures</i>	28
<i>III.2.9. Politique en matière agricole</i>	28
IV. PRESENTATION DU PROJET DU BUDGET 2010	29
<i>IV.2.1. Recettes</i>	30
<i>IV.2.2. Dépenses</i>	31
<i>IV.3.1. Recettes</i>	32
<i>A. Recettes courantes</i>	32
<i>B. Recettes exceptionnelles</i>	32
<i>C. Recettes extérieures</i>	33
<i>IV.3.2. Dépenses</i>	33
<i>A. Dépenses contraignantes</i>	34
<i>B. Dépenses non contraignantes</i>	36
<i>C. Dépenses des Provinces</i>	39
CONCLUSION	40

INTRODUCTION

La loi financière n° 83-003 du 23 février 1983 telle que modifiée et complétée par l'ordonnance n° 87-004 du 10 janvier 1987 indique que la loi des finances de l'année doit prendre le caractère d'un rapport économique-financier.

A cet effet, le présent Exposé Général cerne dans un premier temps le contexte tant international que national dans lequel est élaboré et sera exécuté le Budget de l'État de l'exercice 2010. Dans un second temps, il fait le point sur le niveau d'exécution de huit premiers mois du Budget de l'Etat de l'exercice 2009.

En outre, l'Exposé Général rappelle les objectifs poursuivis par le Gouvernement de la République qui s'inscrivent dans la continuité des actions liées à la réalisation de la vision du Chef de l'État à travers les Cinq Chantiers de la République. Cette vision reste cohérente avec la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (DSCR) et le Plan d'actions prioritaires (PAP), déclinés en vue de la mise en œuvre de ladite stratégie.

Il convient d'indiquer également que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2010 telles que reprises dans ce document prennent en compte les effets de la crise financière internationale qui ont durement touché les secteurs économiques porteurs de croissance, notamment les mines, les hydrocarbures, les bâtiments et travaux publics et le commerce. Elles prennent également en compte, les résultats attendus du train de réformes que le Gouvernement met en œuvre dans le domaine de la Gouvernance, en vue notamment d'une mobilisation accrue des recettes publiques et d'une gestion rationnelle des dépenses.

Enfin, le projet du Budget de l'Etat de l'exercice 2010 constitue un repère important dans la perspective de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (I-PPTE) au cours du premier semestre de 2010, étant donné l'état assez avancé des discussions relatives à la conclusion d'un nouvel accord triennal avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en 2009.

I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2009 ET PERSPECTIVES EN 2010

Sur la base des projections du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), l'analyse de la conjoncture économique internationale indique que la baisse de l'activité économique va se poursuivre pour le reste de l'année 2009 mais à un rythme plus réduit.

Cette évolution laisse entrevoir une sortie de la récession à partir de l'année 2010. Mais les effets de cette sortie seront probablement timides à cause principalement de la faiblesse de la demande mondiale induite par la persistance du chômage dans les pays développés.

I.1. Situation économique mondiale en 2009

L'année 2009 est caractérisée par la récession économique dans la plupart des pays du monde, dont le début remonte au second semestre de 2008.

Cependant, la baisse de l'activité économique, conséquence de la crise financière internationale, est en train de toucher le fond dans certains pays et quelques signes de fin de la récession commencent à se manifester particulièrement aux Etats-Unis, en Asie et dans certains pays d'Europe. Toutefois, la sortie de la crise risque d'être lente et ses effets pourraient commencer à se manifester vers la fin de 2010.

En effet, suivant les prévisions du Fonds monétaire international, les pressions inflationnistes vont continuer à baisser dans le monde, en raison notamment de la faiblesse de la demande et du niveau relativement bas des cours du pétrole. Et que l'année 2009 pourrait se clôturer avec un taux de croissance négatif de **1,4%**. Le rebond attendu devra porter la croissance de l'économie mondiale à **2,5%** en 2010.

Le ralentissement de l'activité dans les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques est en train d'atteindre son point le plus bas après la contraction la plus marquée depuis plus de 60 ans :

- **Aux États-Unis**, avec un repli de **2,8%** projeté au deuxième semestre contre des prévisions initiales d'une baisse de **4%**, l'année 2009 va se clôturer avec un taux de croissance du PIB de **-2,6%**.

En effet, le ralentissement de la récession en Amérique est soutenu par la relance de la production industrielle ainsi que par l'amélioration de la confiance des consommateurs et des entreprises. Cette situation résulte des plans de relance mis en place par les pouvoirs publics à travers un soutien massif aux banques et aux entreprises, notamment dans le secteur automobile. Toutefois, la hausse du chômage liée à la récession, la faiblesse structurelle de la consommation consécutive à l'effondrement des prix des actifs et la persistance de l'incertitude dans le secteur immobilier devront continuer à peser sur les performances économiques aux Etats-Unis, de sorte que l'amorce de la croissance se fera progressivement à partir de 2010.

- **Au Japon**, en dépit des perspectives économiques pour 2009 qui se sont légèrement améliorées par rapport aux prévisions initiales du Fonds monétaire international, ce pays devra enregistrer un taux négatif de croissance du PIB de **6%** en 2009. Toutefois, la reprise économique en Inde et en Chine, accompagnée d'une politique budgétaire active, devra contribuer à stabiliser la situation nipponne.
- **En Europe**, dans l'ensemble, des signes nets d'une reprise ne sont pas encore clairement perceptibles. Les prévisions récentes tablent sur une forte contraction de l'activité économique en 2009 et situent le taux de croissance à **-4,8%**.
 - La situation particulière de l'Europe peut être liée à une faible coordination au niveau régional des plans de relance économique anti crise que la plupart des pays ont mis en œuvre et dont les effets tardent à se manifester. La lenteur de la reprise dans le secteur bancaire, en dépit des interventions publiques, ainsi que la persistance du chômage vont continuer à plomber la consommation et à tirer vers le bas l'activité économique.
 - Selon Eurostat, l'Allemagne et la France seraient sorties de la récession dès le deuxième trimestre, plus tôt que ce que pensaient les prévisionnistes, mais sans entraîner l'ensemble de la zone euro. Les deux premières économies de la zone euro auraient enregistré une croissance de **0,3%** sur la période avril-juin, mettant fin à quatre trimestres consécutifs de contraction.

- **Dans les pays émergents et en développement**, le taux de croissance économique ne devra pas dépasser **1,5%** en 2009 contre **6,0%** en 2008. Les pays de la région, particulièrement ceux à faible revenu, devront souffrir, d'une part, de la diminution de l'aide publique au développement en raison des difficultés financières des pays industrialisés et , d'autre part, des fluctuations à la baisse des prix des produits de base.
- Les pays de l'Europe centrale et orientale vont enregistrer une récession sévère en 2009 avec un taux de croissance de **-5,0%**, soit **1,3** point de pourcentage de plus par rapport aux prévisions initiales du Fonds monétaire international du mois d'avril de cette année.
 - L'Afrique connaîtra plutôt une croissance positive mais faible de l'ordre de **1,8%** en 2009 contre **5,2%** en 2008. Celle-ci sera de **1,5%** dans les pays au Sud du Sahara en 2009 alors qu'une année auparavant, ces économies avaient enregistré un taux de croissance de **5,5%**.
 - Les pays d'Asie devront continuer à réaliser des taux de croissance robustes quoiqu'en recul. Entre 2007 et 2008, ces pays ont vu leur taux de croissance baisser respectivement de **10,6%** à **7,6%**. En 2009, ils vont clôturer l'année avec une augmentation du PIB de **5,5%**, soit **0,7** point de plus par rapport aux prévisions initiales. Cette croissance sera tirée essentiellement par la Chine et l'Inde. Ces deux pays vont réaliser une augmentation de la production intérieure respectivement de **7,5%** et **5,4%**, soit **1** point et **0,9** point de plus par rapport aux projections initiales. Il convient de noter toutefois qu'en 2008, ils avaient enregistré un taux de croissance plus élevé respectivement de **9%** et **7,3%**.

Par ailleurs, sur les marchés des biens et services, le niveau général des prix restera encore faible dans le monde en 2009. Les pressions à la baisse des prix sont corrélées avec la baisse de l'activité économique et négativement avec la hausse du chômage. Les pertes d'emplois et la baisse des salaires qui en résultent vont continuer à agir sur la demande qui restera structurellement faible cette année, même l'année prochaine. Dans le monde, l'inflation en glissement annuel est tombée à **1,7%** en mai contre environ **6%** en 2008.

Dans les pays avancés, aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, qui représentent à eux seuls plus de **70%** de la production mondiale, les prix intérieurs sont en baisse. L'inflation non corrigée a vu son taux descendre en deçà de zéro, tandis que l'inflation sous-jacente reste proche de **1,5%** contre **2%** en 2008.

La baisse tendancielle du niveau général des prix des biens et services est également observée dans les pays émergents et en développement.

I.2. Perspectives économiques mondiales en 2010

L'année 2010 devra être celle de la reprise économique dans le monde. Mais cette reprise sera probablement lente et progressive en raison de la profondeur de la récession qui a frappé la plupart des pays et de la hausse du chômage qui en a résulté. Les performances attendues ne suffiront pas à absorber les effets de la contraction de l'activité que l'économie mondiale vient d'enregistrer.

Cette situation va continuer à se ressentir au niveau de la demande mondiale qui devra rester encore faible, ce qui retarderait la montée significative des cours des produits de base.

Le produit intérieur brut mondial devra augmenter de **2,5%** en 2010 contre **-1,4%** en 2009, mais restera en deçà de son niveau de 2008 qui était de **3,1%**.

Les pays avancés vont connaître une reprise assez timide en 2010 avec une progression de l'activité économique de **0,6%** après un taux de croissance négatif de **3,8%** en 2008. Ces faibles performances vont miner l'espoir de voir le chômage que connaissent ces pays baisser et la demande mondiale augmenter significativement en 2010.

Les Etats-Unis vont retrouver un taux de croissance positif qui se situerait à **0,8%** contre **-2,6%** en 2009.

Dans l'ensemble, l'Europe devra enregistrer, pour la deuxième année de suite, une croissance négative en 2010 de **0,3%**. La France et le Royaume-Uni devront retrouver des taux de croissance positifs respectivement de **0,4%** et **0,2%**, tandis que l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne continueront à aligner des taux négatifs sur la base annuelle.

En ce qui concerne les pays émergents et en développement, leur produit intérieur brut devra augmenter de **3,2** points de pourcentage en 2010 par rapport à 2009, mais cette progression restera inférieure en comparaison à son niveau de 2008. La même tendance devra être observée en Afrique où les pays au Sud de Sahara pourraient enregistrer une hausse de l'activité économique de l'ordre de **4,1%** l'année prochaine contre **1,5%** en 2009.

En Asie, le produit intérieur brut sera probablement en hausse de **7%** tandis que la Chine et l'Inde pourront aligner respectivement des taux de **8,5%** et **6,5%** en 2010.

En 2009 comme en 2010, selon les Perspectives économiques, globalement des pressions à la baisse s'exerceront encore sur le niveau général des prix des biens et services à travers le monde.

Telle est la situation économique dans les pays partenaires de la République Démocratique du Congo dont les effets se ressentent dans plusieurs domaines de la vie nationale.

II. SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE NATIONALE EN 2009

La vision politique et économique du Gouvernement repose sur la réalisation des objectifs stratégiques et prioritaires du Programme d'Actions Prioritaires (PAP) de 2008 qui traduisent la politique nationale du pays, inspirée du DSCR. Ces objectifs se résument par :

- l'amélioration de la gouvernance;
- l'amélioration de la transparence et de l'efficacité dans la gestion des Finances publiques;
- la réforme de la Fonction Publique;
- la mise en place des structures fiduciaires locales et provinciales;
- la restructuration des entreprises publiques et l'amélioration du climat des affaires;
- la consolidation de la stabilité macroéconomique;
- l'identification des secteurs porteurs de croissance;
- l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et la réduction de la vulnérabilité;

- la lutte contre le VIH/SIDA;
- la promotion de la dynamique communautaire.

II.1. Situation politique

Au cours de cette année 2009, la situation politique reste marquée par la pacification de la partie orientale du pays. En effet, le Gouvernement s'est attelé à engager des moyens budgétaires importants pour mettre un terme aux activités des groupes armés.

Aussi, le Gouvernement a-t-il poursuivi la mise en œuvre de la décentralisation, à travers la mise en place des structures qui prennent en charge la finalisation de l'élaboration des lois organiques, et la mise à disposition des moyens, conformément aux recommandations de la Conférence des Gouverneurs qui s'est tenue dans la Province orientale.

Sur le plan diplomatique, les actions entreprises ont concouru au rétablissement des relations diplomatiques avec certains pays voisins et à la relance des activités de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs, CEPGL en sigle. Le Gouvernement a également engagé des moyens budgétaires pour renforcer sa présence au sein des organisations régionales telles que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), le Marché Commun des Etats de l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA).

II.2. Situation économique

Le contexte économique et financier en 2009 est caractérisé par une forte contraction de l'activité, accompagnée d'une inflation et d'une dépréciation de la monnaie nationale.

Cette conjoncture défavorable est liée essentiellement à la crise financière internationale dont les effets ont touché de manière significative le secteur réel et rejailli sur la gestion des finances publiques et de la monnaie.

II.2.1. Secteur réel

A. Croissance et production

Dans le cadre du Budget de l'Etat de l'exercice 2009, il était attendu un taux de croissance de **5,8%** contre **6,2%** en 2008 sous l'effet de la crise financière internationale, particulièrement dans le secteur minier.

Mais les effets de la crise sur l'économie nationale ont été plus rigoureux que prévus et ont conduit à la révision à la baisse de l'objectif de croissance et au réajustement des objectifs d'inflation et de taux de change.

Au regard du comportement de l'indice trimestriel d'activité élaboré par la Banque Centrale du Congo et sur la base des réalisations de la production dans les secteurs-clé, les prévisions récemment élaborées situent la croissance économique à la baisse à **2,7%**. Il convient de noter que cet indice renseigne que le taux de croissance réalisé a été de **-4,6%** au premier trimestre et de **-1,3%** au deuxième trimestre, ce qui traduit l'amorce de la sortie de la zone de croissance négative de l'activité économique nationale.

La forte contraction de l'activité résulte de l'effondrement de la demande internationale sous l'effet de la récession économique dans laquelle la plupart de pays se sont installés, et par ricochet, de la baisse des cours des produits de base et des produits pétroliers. Les industries extractives qui avaient enregistré une croissance de **11,4%** en 2008 devront connaître une forte contraction de l'ordre de **8,5%**. Ce repli n'est pas suffisamment compensé par la hausse de **3%** de l'activité dans le secteur agricole.

Cette situation a également affecté l'activité dans le secteur tertiaire. En effet, les commerces de gros et de détail qui avaient augmenté de **12,3%** en 2008 ne devront probablement croître que de **8,5%** en 2009. L'évolution baissière est également observée au niveau des services bancaires avec une diminution de **4%** en 2009 contre une augmentation de **110,3%** une année plus tôt. Les services non marchands connaîtront une forte contraction de l'activité de **16,2%** alors qu'ils étaient en hausse de **4,2%** en 2008.

Il en résulte que, globalement, le secteur tertiaire de l'économie congolaise devra connaître un repli de l'activité de **2,5** points de pourcentage en 2009 par rapport à 2008, principalement en réponse à une croissance quasi nulle dans le secteur primaire cette année.

La contribution par branche d'activité dans la croissance du PIB se présente comme suit :

Tableau n° 1 : Contribution par branche d'activité au PIB (variation en % de l'année précédente)

Branche d'activité économique		PIB			
		2007	2008	2009	2010 ^(**)
01	Agriculture, sylviculture, chasse et pêche	3,0	3,0	3,0	3,0
02	Industries extractives	2,5	11,4	-8,5	6,6
03	Industries manufacturières	5,1	2,7	3,4	3,4
04	Electricité, Eau	1,8	-4,9	-2,9	-1,0
05	Bâtiments et Travaux Publics	5,4	3,8	4,4	5,0
06	Commerce de gros et de détail	11,1	8,3	5,8	7,5
07	Transports et communications	13,1	12,3	8,5	9,0
08	Services marchands	10,9	8,4	5,8	6,5
09	Services non marchands	6,9	4,8	3,3	4,0
10	Droits et taxes à l'importation	19,0	15,4	8,5	10,0
10	Production imputée des services bancaires	13,0	110,3	4,0	5,0
12	Taux de croissance du PIB réel	6,3	6,2	2,7	5,4

Source : Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (CPCM).

B. Prix intérieurs

1°. Taux d'inflation

L'inflation est restée élevée jusqu'à fin avril 2009. En cumul mensuel, la hausse du niveau général des prix s'est établie à **28,8%**, soit **110,8%** en projection annuelle contre un objectif de **31,2%**. Ce niveau d'inflation est tributaire de la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar américain, soit **21,7%**.

En effet, l'inflation cumulée au 30 août 2009 s'est située à **30,7%** et en prolongeant cette tendance, le taux d'inflation fin période se situerait à **50,0%**. Pour contrer cette évolution défavorable, un effort d'ajustement budgétaire global de près de **61,1 milliards de FC** s'impose, de septembre à décembre, en vue de ramener le rythme mensuel du niveau général des prix à **-0,74%** sur le reste de l'année.

Il convient d'indiquer que l'inflation en moyenne mensuelle s'est située à **-1,4%** entre mai et juin 2009, grâce à un désengagement de l'Etat de l'ordre de **30,3 milliards de FC** sur cette période. A cet effet, les politiques budgétaire et monétaire à mener pour le reste de l'année 2009 devraient être rigoureuses pour éviter tout dérapage du cadre macroéconomique.

2°. Taux de change

L'évolution du taux de change peut être interceptée sur deux périodes.

Au premier trimestre, le taux de change s'est déprécié de **23%**. Cette évolution tient aux chocs transitoires liés à la position débitrice tant de la balance courante que des revenus. Elle est également tributaire du tarissement des investissements directs étrangers (IDE) et, par conséquent, du rétrécissement des moyens d'intervention de la Banque Centrale sur le marché.

Au deuxième trimestre 2009, la monnaie nationale s'est appréciée de **8,9%** par rapport au dollar américain, à la suite d'un resserrement de la politique budgétaire et des cessions par la BCC de devises sur le marché de change pour un montant de **48 millions de dollars US**. L'écart entre les taux de change indicatif et parallèle s'est sensiblement réduit.

Depuis quelques semaines, des tensions sont enregistrées sur le marché de change. Elles se caractérisent par une dégradation de la valeur du franc congolais par rapport au dollar américain. Pour y faire face, le Gouvernement a procédé encore une fois au resserrement de la politique budgétaire. Ces politiques ainsi que les ponctions de liquidité opérées par la politique monétaire devront concourir à la stabilisation progressive de la valeur de la monnaie nationale sur le marché de change.

3°. Prix des produits pétroliers

Les déterminants des prix à la pompe restent le prix moyen frontière (PMF), le taux de change et le volume structure. Une variation au-delà de **5,0%** de l'un des paramètres implique une modification du prix du litre à la pompe.

Au cours des deux dernières années, l'économie congolaise a connu deux évolutions de la structure des prix des carburants terrestres. Elles se présentent comme suit :

a) Période de juillet à octobre 2008

Le PMF a connu trois baisses successives, soit **8,5%**, **6,8%** et **9,6%** alors que le taux de change s'est déprécié de **4,2%** au cours de la période.

Concernant l'approvisionnement des sociétés commerciales auprès des fournisseurs, le volume structure a évolué en dents de scie, soit **2,0%** à la première période, **0%** à la deuxième et **9,3%** à la troisième.

L'évolution du PMF et du volume structure à la fin de cette période a aussi influencé les réductions du prix du litre à la pompe.

b) Période de novembre 2008 à février 2009

Au cours de cette période, deux modifications du prix à la pompe ont été relevées. Primo, on a observé une baisse du prix qui a été induite par une diminution plus forte du PMF (**19,2%**) par rapport à la dépréciation du taux de change. Secundo, cette période a été caractérisée par une hausse due principalement à la dépréciation du franc congolais (**9,6%**) par rapport au dollar américain et subsidiairement à l'augmentation du PMF (**8,4%**).

II.2.2. Secteur monétaire

Le déséquilibre entre l'offre et la demande de monnaie a marqué ce secteur, essentiellement grâce à l'absorption non définitive de l'important financement monétaire de deux derniers mois de l'année 2008 et aussi par la baisse du revenu réel dans un contexte des tensions inflationnistes.

Jusqu'à mi-mars, les ponctions de liquidité opérées par la politique monétaire à travers ses deux instruments (coefficient de réserve obligatoire et vente des billets de trésorerie) ont totalisé **20,1 milliards de FC**.

À partir de la deuxième moitié du mois d'avril jusqu'à mi-mai 2009, l'augmentation de l'excédent du compte général du Trésor s'est traduite par la diminution des avoirs libres des banques.

A. Base monétaire

Les données provisoires tirées du Bilan de la Banque Centrale du Congo arrêtées à fin août 2009 font état d'une augmentation de la base monétaire de **24,2 milliards de FC** par rapport à son niveau de fin décembre 2008. Cela correspond à un taux de croissance de **6,3%** de cet agrégat sur la période, passant de **383,7 milliards de FC** à **407,9 milliards de FC** sous l'impulsion essentiellement des crédits à l'économie et des Autres Postes Nets.

En effet, comme indiqué dans le tableau ci-après, l'encours de crédits accordés par la Banque centrale aux banques créatrices de monnaie a augmenté de **60,3 milliards de FC** sous la période. Quant aux Autres Postes Nets, ils se sont situés à **594,8 milliards de FC** à fin août 2009 contre **478,5 milliards de FC** à la fin de l'année dernière, suite notamment au comportement du taux de change.

Il convient de noter que sur la même période, contrairement aux deux premiers agrégats, le crédit net accordé à l'Etat a contribué à la réduction de la base monétaire dans la mesure où il a baissé à **175,7 milliards de FC** à fin août 2009 contre **272,4 milliards de FC** à fin décembre 2008, soit une réduction de **35,5%**.

Tableau n° 2 : Evolution des composantes et des contreparties de la base monétaire
(En milliards de FC)

Libellé	Décembre 2008	Aout 2009 ¹	Variation en milliards de FC	Variation en %
Avoirs Extérieurs Nets	- 390,1	-446,4	-56,3	-14,4
Avoirs Intérieurs Nets	773,8	854,3	80,6	10,4
Crédits intérieurs	295,1	259,5	-35,5	-12,1
Crédit net à l'État	272,4	175,7	-96,7	-35,5
Crédit au secteur privé	19,7	80,0	60,3	305,9
Autres postes nets	478,6	594,8	116,2	24,3
Base monétaire	383,7	407,9	24,2	6,3
Base monétaire au sens strict	378,0	400,8	22,7	6,0
Circulation fiduciaire	320,3	340,8	20,5	6,4
Dépôts des Banques	56,20	58,0	1,7	3,2
Autres dépôts	7,2	8,5	1,3	18,0

Source : Banque Centrale du Congo, Note de conjoncture mi-août à mi septembre 2009.

B. Masse monétaire

Les données provisoires à fin août 2009 sur la situation monétaire intégrée renseignent que la masse monétaire au sens large a augmenté de **20,1%** par rapport à son niveau de fin 2008, suite à l'accroissement des crédits octroyés au secteur privé dont l'encours est passé de **466,0 milliards de FC** à fin décembre 2008 à **573,6 milliards de FC** à fin août 2009. Cela équivaut à un accroissement de **107,6 milliards de FC**. L'amélioration des Avoirs Extérieurs Nets à hauteur de **109,6 milliards de FC** a également contribué à l'augmentation de la masse monétaire. La masse monétaire est ainsi passée de **998,4 milliards de FC** à fin décembre 2008 à **1.199,4 milliards de FC** à fin août 2009.

Par contre, Il sied de noter qu'au cours de la période sous revue, le bon comportement du Crédit net à l'Etat a contribué à contenir l'expansion de la masse monétaire au sein de l'économie dans la mesure où cet agrégat a connu une baisse de **43,9%**, avec un encours de **139,6 milliards de FC** à fin août 2009 contre **248,9 milliards de FC** à fin décembre 2008. Cela représente une contraction de **109,2 milliards de**

¹ Situation provisoire

FC.

Tableau n° 3 : Situation monétaire intégrée (en milliards de FC)

Libellé	Décembre 2008	Août 2009 ²	Variation en milliards de FC	Variation en %
Avoirs Extérieurs Nets	-210,9	-101,3	109,6	52,0
Avoirs Intérieurs Nets	1254,9	1 337,1	84,8	6,8
Crédits intérieurs	724,2	732,5	8,2	1,1
Crédits Nets à l'Etat	248,9	139,6	-109,2	-43,9
Crédits Secteur privé	466,0	573,6	107,6	23,1
Autres Postes Nets	528,0	604,6	76,5	14,5
Masse Monétaire avec	1041,3	1 235,8	194,4	18,7
Masse Monétaire (M2)	998,4	1199,4	200,9	20,1
Masse Monétaire(M1)	392,4	411,1	18,6	4,7
Circulation fiduciaire	304,5	321,3	16,7	5,5
Dépôts à vue en MN	87,9	89,7	1,8	2,1
Quasi-Monnaie	605,9	788,3	182,3	30,1
Dépôts à terme en MN	1,3	3,4	2,1	167,4
Dépôts en devises	604,6	784,8	180,1	29,8

Source : Banque Centrale du Congo, Note de conjoncture mi-août-mi septembre 2009.

Par ailleurs, il convient de relever que la programmation monétaire pour le reste de 2009 prévoit un accroissement annuel de la masse et de la base monétaires de **26,0%** et **19,9%**, pour se conformer à l'objectif d'inflation de **31,2%** en 2009. A fin août 2009, la masse monétaire hors provisions pour importations et la base monétaire se sont accrues respectivement de **20,1%** et **6,3%** par rapport à fin décembre 2008.

A politique inchangée, la masse monétaire devrait croître de **14,5%** et la base monétaire de **1,4%**. Il sied de relever que les décaissements au cours des huit premiers mois des appuis budgétaires de la Banque mondiale (**100 millions de USD**) et de la BAD (**100 millions de USD**), ainsi que de la première tranche du pas de porte sur le contrat sino-congolais (**125 millions de USD**) ont également concouru à

² Données provisoires

la faible expansion de la masse monétaire.

Par ailleurs, la masse monétaire reste prédominée par la quasi-monnaie, notamment les devises. Les dépôts bancaires en devises ont représenté **64,7%** de la masse monétaire à fin juin 2009 contre **62,2%** à la fin de l'année 2008. Cette évolution traduit l'accentuation du phénomène de la dollarisation de l'économie nationale.

Tableau n° 4 : Structure de la masse monétaire en %

Libellé	Décembre 2008	Juin 2009
Monnaie scripturale	70,8	71,1
- En Devises	62,5	64,7
<i>Dépôts</i>	58,1	61,8
<i>Provision</i>	4,1	2,9
- En Monnaie Nationale	8,6	6,4
Dépôts à vue	8,4	6,2
Dépôts à terme	0,1	0,2
Circulation fiduciaire	29,2	28,9

Source : Banque Centrale du Congo / Note de conjoncture mi-août 2009

A ce sujet, il convient de noter également que les données encore provisoires renseignées par la Banque Centrale dans la note de conjoncture à mi-septembre 2009 font état de l'accentuation de la dollarisation de l'économie nationale à fin août 2009 avec un taux d'environ **62,7%**.

II.2.3. Secteur extérieur

Les termes de l'échange sont restés défavorables au regard de la faiblesse des cours des matières premières, d'une part, et du niveau encore élevé des prix des produits importés, d'autre part.

Les entrées des capitaux au titre d'investissements directs étrangers demeurent timides suite principalement à la morosité de la demande internationale.

Il y a lieu d'indiquer que, suite à la détérioration de la balance courante et de celle des capitaux au cours du premier trimestre de 2009, les réserves brutes de change ont enregistré une forte baisse par rapport à leur niveau de fin décembre 2008.

A fin mars 2009, les réserves internationales de la République ont connu une baisse de **62,3%**, s'établissant à **29 millions de USD** contre **77 millions de USD** à fin décembre 2009. Cependant, depuis le 25 mars de cette année, elles connaissent une reconstitution grâce notamment à l'apport des partenaires extérieurs dans le cadre de l'assistance pour faire face aux effets de la crise financière internationale.

Au 28 août 2009, les réserves internationales se sont établies à **887,9 millions de USD**, soit une couverture d'importation d'environ 7 semaines. Cette augmentation résulte de l'accroissement des allocations de DTS décidée par le Conseil d'Administration du Fonds monétaire international en faveur des pays membres, ce qui a permis à la RDC de bénéficier de **621,4 millions de USD**.

II.2.4. Secteur des finances publiques

Les données provisoires à fin août 2009 indiquent une réalisation des recettes de l'ordre de **1.554,7 milliards de FC** et une exécution des dépenses de **1.465,2 milliards de FC**, dégageant ainsi un solde positif de **89,5 milliards de FC**.

A. Niveau des recettes

À fin août 2009, les recettes de l'État ont atteint **1.554,7 milliards de FC** dont **867,5 milliards de FC** des recettes courantes, **97,2 milliards de FC** des recettes exceptionnelles et **590,0 milliards de FC** des recettes extérieures.

Par rapport aux prévisions linéaires de la période arrêtées à **1.752,9 milliards de FC**, le taux global de réalisation est de **88,7%**, soit **87,9%** pour les recettes courantes, **124,6%** pour les recettes exceptionnelles et **85,8%** pour les recettes extérieures.

S'agissant des recettes courantes, elles se répartissent comme suit :

- OFIDA : **334,4 milliards de FC** contre des prévisions linéaires de **392,3 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **85,2%**;
- DGI : **352,6 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **384,4 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **91,7%**;
- DGRAD : **105,8 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **119,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **88,7%**;
- Pétroliers Producteurs : **74,7 milliards de FC** contre **91,3 milliards de FC** des prévisions linéaires, soit un taux de réalisation de **81,8%**.

De manière globale, la contreperformance de ces recettes est due à la baisse des importations, au ralentissement de l'activité économique et à la grève des régies financières au mois de juillet.

Les recettes exceptionnelles, qui concernent essentiellement le bonus sur le contrat sino-congolais, ont connu un taux de réalisation de **124,6%**, soit un montant de **97,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **78 milliards de FC**. Cette situation s'explique par l'encaissement de la première tranche du pas de porte lié à ce contrat.

Les recettes extérieures ont été réalisées à concurrence de **590,0 milliards de FC** contre une prévision linéaire de la période de **687,6 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **85,8%**. Elles proviennent essentiellement des appuis budgétaires (**131,6 milliards de FC**), des dons et emprunts projets (**458,4 milliards de FC**) décaissés par la Chine, la Banque mondiale et la BAD.

Tableau n° 5 : Réalisation des recettes à fin août 2009

N°	RUBRIQUES	BUDGET 2009					
		BUDGET VOTÉ	Struct (%)	% PIB	PRÉVISIONS LINÉAIRES 8 MOIS	RÉALISATIONS FIN AOÛT	Taux Réal. (%)
A	RECETTES DU POUVOIR CENTRAL	2 629 307 565 647	90,0	33,9	1 752 871 710 432	1 554 751 000 000	88,7
I.	RECETTES COURANTES	1 480 889 336 224	50,7	19,1	987 259 557 483	867 495 000 000	87,9
1.1.	Recettes des Douanes et Accises	588 500 000 000	20,1	7,6	392 333 333 333	334 388 000 000	85,2
1.2.	Recettes des Impôts	576 574 312 145	19,7	7,4	384 382 874 763	352 646 000 000	91,7
1.3.	Recettes non Fiscales / DGRAD	178 868 146 066	6,1	2,3	119 245 430 711	105 789 540 547	88,7
1.4.	Recettes des Pétroliers	136 946 878 013	4,7	1,8	91 297 918 676	74 671 459 453	81,8
1.4.1.	DGI	60 256 626 326	2,1	0,8	40 171 084 217		0,0
1.4.2.	DGRAD	76 690 251 687	2,6	1,0	51 126 834 458		0,0
II.	RECETTES EXCEPTIONNELLES	117 000 000 000	4,0	1,5	78 000 000 000	97 226 000 000	124,6
2.1.	Bonus sur contrat chinois (Pas de porte)	117 000 000 000	4,0	1,5	78 000 000 000	97 226 000 000	124,6
2.2.	Vente de participations (CILU et CCT)						
III.	RECETTES EXTERIEURES	1 031 418 229 423	35,3	13,3	687 612 152 949	590 030 000 000	85,8
3.1.	Recettes Extérieures d'Appuis Budgétaires	217 761 206 897	7,5	2,8	145 174 137 931	131 617 000 000	90,7
3.1.1.	Dons Budgétaires	0	0,0	0,0	0	131 617 000 000	
3.1.2.	Ressources PPTÉ	217 761 206 897	7,5	2,8	145 174 137 931	0	0,0
3.2.	Recettes Extérieures de Financement des Investissements	813 657 022 526	27,8	10,5	542 438 015 017	458 413 000 000	84,5
3.2.1.	Dons Projets (*)	735 785 179 216	25,2	9,5	490 523 452 811	388 845 000 000	79,3
3.2.2.	Emprunts Projets	77 871 843 310	2,7	1,0	51 914 562 207	69 568 000 000	134,0
B	RECETTES DES PROVINCES	293 086 249 800	10,0	3,8	195 390 833 200	0	0,0
	TOTAL RECETTES / FC	2 922 393 815 447	100,0	37,7	1 948 262 543 632	1 554 751 000 000	79,8

Source : TOFE, ESB

B. Niveau des dépenses

Au 31 août 2009, les dépenses exécutées se chiffrent à **1.465,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **1.752,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **83,6%**.

L'exécution des dépenses par rubrique renseigne ce qui suit :

❖ **Dette publique et frais financiers** : **40,1%** d'exécution, soit **98,8 milliards de FC** exécutés contre une prévision linéaire de **246,3 milliards de FC**, à cause du report de certaines échéances.

La rubrique dette intérieure a connu une exécution de **40,6 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **9,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **440,6%**.

Les frais financiers indiquent une faible exécution de **40,3 milliards de FC**, soit un taux de **39,3%** par rapport aux prévisions de la période chiffrées à **102,6 milliards de FC**. Ils comprennent :

- les frais financiers intérieurs (*intérêts sur la dette intérieure et commissions bancaires*) payés à concurrence de **29,3 milliards de FC** contre une prévision de **11,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **248,0%** ;
 - les frais financiers extérieurs envers les différents créanciers (clubs de *Kinshasa, Paris, Londres, etc.*) dont l'exécution s'est fixée à **10,9 milliards de FC**, contre une prévision linéaire de **90,8 milliards de FC**, dégageant un faible taux d'exécution de **12,1%**.
- ❖ **Dépenses de personnel** : **329,4 milliards de FC** exécutés contre une prévision linéaire de **390,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **84,3%**, s'expliquant par l'alignement au second semestre des actions de la politique salariale programmées. Elles comprennent les rémunérations du Pouvoir central et celles payées dans le cadre du transfert des charges des secteurs à compétence exclusive des provinces.
- ❖ **Biens, matériels et prestations** : **130,7%** d'exécution, soit **175,4 milliards de FC** exécutés contre une prévision linéaire de **134,2 milliards de FC**. Cette exécution concerne :
- les Institutions : **46,7 milliards de FC**, soit **101,3%** par rapport aux prévisions linéaires de **46,1 milliards de FC** ;
 - les Ministères (financement des réformes compris) : **104,6 milliards de FC**, soit **170%** par rapport aux prévisions linéaires de **61,6 milliards de FC**. Cette surconsommation s'explique globalement par la prise en charge des contributions aux organismes internationaux (UA, CEEAC, SADC) et à l'organisation des festivités du 30 juin à Goma ;
 - les Dépenses communes : **24,2 milliards de FC**, soit **107,4%** par rapport aux prévisions de la période de **22,5 milliards de FC**.
- ❖ **Transferts et subventions** : **96,8%** d'exécution, soit **208,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **215,1 milliards de FC**.
- Cette rubrique des dépenses se répartit comme suit :
- la rétrocession aux régies financières exécutée à concurrence de **65,3 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **51,1 milliards de FC**, dégageant un taux d'exécution de **127,6%**, suite au paiement de la prime de performance de 2008 ;

- le transfert aux Provinces (hors rémunérations et investissements) pour un montant de **85,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **104,5 milliards de FC**, dégageant un taux d'exécution de **82,1%**;
- les Interventions économiques, sociales et culturelles qui ont atteint un montant de **10,5 milliards de FC** contre **19,4 milliards de FC** en prévision linéaire, soit un taux d'exécution de **54,2%**;
- les Organismes auxiliaires, y compris les Services ex BPO, ont connu une exécution de **5,5 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **14,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **37,7%**;
- la subvention du déficit de la Banque Centrale du Congo s'est chiffrée à **40,1 milliards de FC**, représentant un taux d'exécution de **300,4%** par rapport à la prévision de la période évaluée à **13,3 milliards de FC**.

❖ **Dépenses d'investissement** : **86,6%** d'exécution, soit **544,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **628,6 milliards de FC**.

Les dépenses d'investissement financées sur ressources propres représentent un taux d'exécution évalué à **59,6%**, soit **112,6 milliards de FC** contre **189,1 milliards de FC** des prévisions de la période, tandis que celles financées sur ressources extérieures se sont chiffrées à **432,1 milliards de FC** contre **431,4 milliards de FC** inscrits en terme de prévision linéaire, dégageant un taux d'exécution de **100,2%**.

Cette exécution se justifie par l'utilisation des ressources extérieures provenant des dons et emprunts projets.

❖ **Dépenses Exceptionnelles** : **78,7%** d'exécution, soit **108,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **138,1 milliards de FC**.

L'essentiel des dépenses exécutées concerne la rubrique « dépenses sécuritaires » qui a atteint un taux d'exécution de **593,8%**, soit **79,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **13,3 milliards de FC**.

Tableau n° 6 : Exécution des dépenses par rubrique à fin août 2009

DÉPENSES	BUDGET 2009					
	BUDGET VOTÉ	Struct (%)	% PIB	PRÉVISIONS LINÉAIRES 8 MOIS	EXÉCUTIONS FIN AOÛT	TAUX EXÉC. (%)
A. POUVOIR CENTRAL	2 629 307 565 648	90,0	33,9	1 752 871 710 432	1 465 213 000 000	83,6
I. DETTE PUBLIQUE ET FRAIS FINANCIERS	369 460 569 622	12,6	4,8	246 307 046 415	98 817 000 000	40,1
1.1. Dette publique	215 565 269 777	7,4	2,8	143 710 179 851	58 540 000 000	40,7
1.1.1. Dette Intérieure (Arriérés 2007)	13 841 269 777	0,5	0,2	9 227 513 185	40 654 000 000	440,6
1.1.2. Dette Extérieure (Principal)	201 724 000 000	6,9	2,6	134 482 666 667	17 886 000 000	13,3
1.2. Frais financiers	153 895 299 845	5,3	2,0	102 596 866 563	40 277 000 000	39,3
1.2.1. Intérieurs	17 731 299 845	0,6	0,2	11 820 866 563	29 310 000 000	248,0
1.2.2. Extérieurs	136 164 000 000	4,7	1,8	90 776 000 000	10 967 000 000	12,1
II. DÉPENSES DE PERSONNEL (RÉMUNÉRATIONS)	585 828 680 284	20,0	7,5	390 552 453 523	329 398 000 000	84,3
2.1. Pouvoir Central	380 957 939 089	13,0	4,9	253 971 959 393		0,0
2.2. Provinces	204 870 741 195	7,0	2,6	136 580 494 130		0,0
III. BIENS, MATÉRIELS ET PRESTATIONS (FONCT.)	201 293 231 745	6,9	2,6	134 195 487 830	175 441 000 000	130,7
3.1. Institutions	69 158 677 961	2,4	0,9	46 105 785 307	46 685 000 000	101,3
3.2. Ministères	92 363 073 532	3	1	61 575 382 355	104 584 000 000	170
3.2.1. Fonctionnement des Ministères	89 363 073 532	3,1	1,2	59 575 382 355	104 584 000 000	175,5
3.2.1.1. Fonctionnement courant (Dépenses de base)	89 363 073 532	3,1	1,2	59 575 382 355	104 584 000 000	175,5
3.2.1.2. Dépenses sécuritaires (Armée : 15 mias, Police : 10 mias)		0,0	0,0	0		
3.2.2. Financement des réformes	3 000 000 000	0,1	0,0	2 000 000 000		0,0
3.3. Subvention aux Services Déconcentrés	6 000 000 000	0,2	0,1	4 000 000 000		0,0
3.4. Dépenses communes	33 771 480 252	1,2	0,4	22 514 320 168	24 172 000 000	107,4
IV. TRANSFERTS ET SUBVENTIONS	322 660 458 643	11,0	4,2	215 106 972 429	208 140 000 000	96,8
4.1. Rétrocession aux Régies financières	76 723 709 559	2,6	1,0	51 149 139 706	65 276 000 000	127,6
4.2. Transfert aux Provinces et ETD	156 795 509 471	5,4	2,0	104 530 339 647	85 795 000 000	82,1
4.2.1. Fonctionnement	156 795 509 471	5,4	2,0	104 530 339 647	85 795 000 000	82,1
4.3. Interventions économiques, soc., cult. et scient.	29 100 000 000	1,0	0,4	19 400 000 000	10 508 000 000	54,2
4.4. Organismes Auxiliaires (y compris Services ex BPO)	22 000 000 000	0,8	0,3	14 666 666 667	5 525 000 000	37,7
4.4.1. Fonctionnement des Organismes Auxiliaires	8 000 000 000	0,3	0,1	5 333 333 333	892 222 656	16,7
4.4.2. Fonctionnement des Services ex-BPO	14 000 000 000	0,5	0,2	9 333 333 333	4 632 777 344	49,6
4.5. Subvention du Déficit BCC	20 000 000 000	0,7	0,3	13 333 333 333	40 057 000 000	300,4
4.6. Bourses d'études	9 000 000 000	0,3	0,1	6 000 000 000	979 000 000	16,3
4.7. Mise à la retraite	9 041 239 613	0,3	0,1	6 027 493 075		0,0
V. DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	942 869 668 184	32,3	12,2	628 579 778 789	544 724 000 000	86,7
5.1. Investissements sur ressources propres	283 576 511 534	9,7	3,7	189 051 007 689	112 622 000 000	59,6
5.1.1. Projets Gouvernement central	62 600 876 682	2,1	0,8	41 733 917 788	78 436 000 000	187,9
5.1.2. Contrepartie des projets	0	0,0	0,0	0		
5.1.3. Projets des Provinces	200 000 000 000	6,8	2,6	133 333 333 333	34 186 000 000	25,6
5.1.4. Investissements d'appui aux Provinces	20 975 634 852	0,7	0,3	13 983 756 568		0,0
5.2. Investissements sur ressources PPTÉ	12 122 459 087	0,4	0,2	8 081 639 391	0	0,0
5.2.1. PUA	2 352 151 009	0,1	0,0	1 568 100 673	0	0,0
5.2.2. Contrepartie des projets	9 770 308 078	0,3	0,1	6 513 538 719	0	0,0
5.3. Investissements sur ressources extérieures	647 170 697 563	22,1	8,3	431 447 131 709	432 102 000 000	100,2
5.3.1. Projets chinois	432 698 275 862	14,8	5,6	288 465 517 241	151 882 000 000	52,7
5.3.2. Autres bailleurs	214 472 421 701	7,3	2,8	142 981 614 467	280 220 000 000	196,0
VI. DÉPENSES EXCEPTIONNELLES	207 194 957 170	7,1	2,7	138 129 971 447	108 693 000 000	78,7
6.1. Dépenses exceptionnelles sur ressources propres	61 684 267 058	2	1	41 122 844 705	82 382 000 000	200,3
6.1.1. Structure Militaire d'Intégration (SMI)	1 877 129 485	0,1	0,0	1 251 419 657	841 000 000	67,2
6.1.2. PN-DDR	2 713 974 466	0,1	0,0	1 809 316 311	647 000 000	35,8
6.1.3. Réforme de l'Armée			0,0			
6.1.4. Réforme de la Police Nationale			0,0			
6.1.5. Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)	18 093 163 107	0,6	0,2	12 062 108 738	1 718 000 000	14,2
6.1.6. Fonds Spécial Elections 2011			0,0			
6.1.7. Sinistres et calamités	19 000 000 000	0,7	0,2	12 666 666 667		0,0
6.1.8. Fonds Spécial de soutien aux victimes des guerres à l'Est			0,0			
6.1.9. Dépenses sécuritaires	20 000 000 000	0,7	0,3	13 333 333 333	79 176 000 000	593,8
6.2. Dépenses exceptionnelles sur ressources extérieures	145 510 690 112	5,0	1,9	97 007 126 741	26 311 000 000	27,1
6.2.1. PN-DDR	30 288 879 310	1,0	0,4	20 192 586 207		0,0
6.2.2. Structure Militaire d'Intégration (SMI)	5 205 014 302	0,2	0,1	3 470 009 535		0,0
6.2.3. Police Nationale	3 125 523 879	0,1	0,0	2 083 682 586		0,0
6.2.4. Commission Électorale Nationale Ind. (CENI)	106 891 272 621	3,7	1,4	71 260 848 414		0,0
B. DÉPENSES DES PROVINCES	293 086 249 800	10,0	3,8	195 390 833 200	0	0,0
TOTAL DÉPENSES / FC	2 922 393 815 448	100,0	37,7	1 948 262 543 632	1 465 213 000 000	75,2
SOLDE (RECETTES - DÉPENSES)	0	0	0	0	89 538 000 000	0

Source : TOFE

C. Solde budgétaire

L'exécution à fin août 2009 dégage un solde budgétaire positif de **89,5 milliards de FC**, résultant des recettes de l'ordre de **1.554,7 milliards de FC** contre des dépenses de **1.465,2 milliards de FC**. Cet écart positif est dû au décaissement de la première tranche du pas de porte de l'accord sino-congolais et aux appuis budgétaires.

III. POLITIQUES BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2010

Tenant compte, entre autres, du niveau d'exécution du Budget au 31 août 2009 et des perspectives économiques de 2010, les politiques budgétaires devant conduire l'action publique en 2010 ont été définies de manière à assurer la stabilité macroéconomique dans un contexte de reprise timide de l'activité économique, après la crise financière qui a secoué le monde. Elles s'inscrivent dans l'optique de la réalisation des fondamentaux devant permettre l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (I-PPTE). Elles mettent un accent particulier sur la réalisation du programme prioritaire du Gouvernement qui s'inspire du document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, et dont les cinq chantiers de la République constituent des points d'application.

En effet, le Gouvernement est déterminé à conduire le pays au point d'achèvement de l'Initiative PPTE, en vue de bénéficier des annulations substantielles de son stock de la dette extérieure. A cet effet, il s'engage à mettre en œuvre tous les déclencheurs y relatifs avant la fin de l'année 2009. Le Gouvernement compte sur la collaboration de la Représentation Nationale pour accélérer l'adoption des projets de loi ayant un lien direct avec ces déclencheurs. Il s'agit notamment du projet de code des marchés publics.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement entend conclure, dans le meilleur délai, un programme formel à moyen terme avec le Fonds monétaire international dont les exigences impliquent une gestion macroéconomique rigoureuse et un engagement vers les réformes structurelles, notamment dans le secteur des finances publiques.

La stratégie budgétaire pour le prochain exercice vise une Position Nette du Gouvernement (PNG) nulle, afin d'atteindre les cibles d'inflation compatibles avec l'objectif de croissance économique de **5,4%**. A cet effet, le principe de prudence a conduit, d'une part, à la fixation des objectifs de recettes de manière à ne prendre en compte que des ressources certaines, et d'autre part, à la couverture des dépenses récurrentes par des recettes courantes et non pas par des recettes exceptionnelles.

III.1. En matière des recettes

En vue d'atteindre l'objectif des recettes que le Gouvernement s'est fixé, un train de mesures est pris pour améliorer la capacité de mobilisation des recettes par les régies financières.

Il s'agit notamment des mesures ci-après :

III.1.1. Pour l'Administration des douanes et accises (OFIDA)

Les mesures arrêtées sont à regrouper en quatre catégories, à savoir (i) l'augmentation de la valeur en douane telle que la valeur CIF déclarée, (ii) la rationalisation des exonérations, (iii) l'abandon effectif de la prise en charge par l'État de la fiscalité sur les produits pétroliers importés et (iv) le renforcement de l'application de la loi sur les nouveaux produits d'accises.

- L'augmentation de la valeur CIF sous douane hors produits pétroliers importés par :
 - le renforcement de la brigade douanière pour lutter contre la fraude et la contrebande;
 - le meilleur encadrement des postes douaniers, particulièrement à l'Est et au Sud du pays;
 - le renforcement de la mise en œuvre du système d'inspection avant embarquement;
 - l'amélioration de la mise en œuvre du contrat entre le Gouvernement et la Société CTC par des évaluations périodiques et la fixation des objectifs quantitatifs et opérationnels;
- La rationalisation des exonérations par :
 - la suppression des exonérations discrétionnaires déjà accordées et l'interdiction d'octroi d'exonérations en dehors des codes et conventions diplomatiques;
 - le contrôle de destination des importations sous code minier, forestier et des investissements.

- L'abandon effectif de la prise en charge par l'État de la fiscalité sur les produits pétroliers importés par :
 - l'alignement progressif du Prix moyen frontière fiscal au Prix moyen frontière commercial;
 - le contrôle des importations des produits pétroliers, particulièrement pour les bénéficiaires des exonérations;
 - la limitation des frais de distribution des sociétés pétrolières.
- Le renforcement de l'application de la loi sur les nouveaux produits d'accises par :
 - l'application du taux plein du droit de consommation sur les communications cellulaires (**10%** au lieu de **4%** actuellement);
 - le paiement intégral des droits d'accises spéciales sur la cigarette (**20%** au lieu de **14%** actuellement).

III.1.2. Pour l'Administration des impôts (DGI)

Les mesures arrêtées sont axées principalement sur :

- l'implantation des centres des impôts (CDI) et des centres d'impôts synthétiques (CIS), en vue d'instaurer les nouvelles procédures fiscales dans l'ensemble du pays. Dans le cadre du Budget 2010, il est prévu l'implantation des CDIs à Matadi et à Goma;
- le renforcement des contrôles des déclarations fiscales de 2009, de manière à sauvegarder l'assiette imposable de 2010 au vu du ralentissement des activités économiques en 2008 et 2009;
- le respect de la législation fiscale en matière de recouvrement de l'impôt professionnel sur les rémunérations des membres des Institutions politiques et services assimilés tant au niveau central qu'au niveau provincial;
- le gel des exonérations discrétionnaires, notamment celles accordées aux banques, du reste jugées irrégulières au regard du code des investissements (les banques faisant partie de la liste générale) ainsi que des autres avantages fiscaux injustifiés.

III.1.3. Pour l'Administration non fiscale (DGRAD)

Les mesures visent la maîtrise des bases taxables dans les secteurs à fort potentiel de recettes, en particulier dans les secteurs des mines, des télécommunications, de la production du pétrole brut et des affaires foncières. En outre, il sera procédé à la clarification des compétences de la DGRAD vis-à-vis des gouvernements provinciaux pour mettre fin à la perception, par les autorités provinciales, des recettes provenant des taxes relevant du Pouvoir central.

En ce qui concerne les recettes minières, le Gouvernement entend renforcer les mécanismes d'évaluation et de contrôle des exportations des produits miniers à la frontière par l'amélioration de la collaboration des services des mines, des douanes, de la DGRAD, de l'OCC et des laboratoires indépendants. En outre, il sera procédé à l'établissement des postes douaniers dans les installations de production des sociétés minières, notamment Tenke Fungurume, Ruashi Mining, Chemaf, Frontier SPRL et Katanga Mining, en vue d'améliorer la détermination de la redevance minière. De même, un effort sera déployé pour recouvrer le pas de porte dû à la revisitation des contrats miniers.

III.1.4. Pour les Pétroliers producteurs

Dans ce secteur, il est envisagé le renforcement des mécanismes de suivi et de collecte des statistiques de production du pétrole brut, ainsi que des impôts et taxes y afférents par les régies financières et les services du Ministère des Hydrocarbures.

III.2. En matière des dépenses

La politique du Gouvernement en matière de dépenses s'articule autour des points ci-après :

III.2.1. Politique d'investissement

Le Gouvernement poursuit la réalisation d'une plateforme minimale d'infrastructures de base, en privilégiant les projets dans les provinces. A cet effet, les investissements vont représenter au moins **48,3%** du total du Budget de l'Etat contre **32,3%** en 2009, dont **39,9%** proviennent de l'appui des partenaires au développement, y compris **19,0%** de financement de l'accord de coopération RDC-Chine.

Pour les investissements du Gouvernement central, une attention particulière sera accordée aux dépenses de lutte contre la pauvreté, à la réforme de l'Armée et de la Police ainsi qu'aux dépenses de contrepartie sur projets financés par les partenaires extérieurs. Un accent sera mis sur les projets de construction des barrages de Katende et Kakobola, notamment.

III.2.2. Politique de décentralisation

Dans ce domaine, le Gouvernement poursuit la politique d'allocation aux Provinces de **40%** des recettes à caractère national en alliant à la fois les dispositions pertinentes de la Constitution et les critères de répartition convenus avec les Provinces, basés sur la capacité de mobilisation et le poids démographique selon les catégories des recettes.

En 2010, le Gouvernement préconise le transfert effectif des responsabilités en matière des dépenses salariales des secteurs à compétence exclusive des Provinces, en l'occurrence *l'EPSP, l'Agriculture, le Développement Rural, la Santé et les Autorités coutumières*.

Le Constituant ayant prévu deux réunions par an de la Conférence des Gouverneurs, des crédits sont prévus pour couvrir les deux conférences de 2010.

III.2.3. Politique sécuritaire

En sus des dépenses de fonctionnement courant et d'investissement au profit de l'Armée, de la Police et des services de sécurité, il est prévu, en dépit de la stabilisation de l'Est, des crédits spécifiques pour faire face aux dépenses sécuritaires, initiées par les Ministères de la Défense et de l'Intérieur, les services de sécurité et le Conseil Supérieur de la Défense. La gestion prévisionnelle de la question sécuritaire a été d'une expérience enrichissante en 2009. Elle doit être poursuivie pour que toute survenance des faits sécuritaires ne dérange pas les objectifs retenus.

III.2.4. Politique de mise en confiance du secteur privé

Pour réduire davantage l'accumulation des arriérés sur les différentes prestations et fournitures effectuées par le secteur privé au profit de L'Administration, le Gouvernement s'engage à réduire le stock d'arriérés en inscrivant des crédits nécessaires au règlement des arriérés audités de l'exercice 2007. De même, les autres arriérés seront recensés et audités de manière à décliner un plan d'apurement.

III.2.5. Politique salariale

Il convient de noter qu'au cours de l'exercice 2010, le Gouvernement compte mener trois actions essentielles, à savoir :

- la poursuite de l'uniformisation des rémunérations qui va se traduire par l'augmentation des salaires des catégories concernées;
- la mise à la retraite des agents et fonctionnaires;
- le recrutement de **500** magistrats et de **100** inspecteurs des Finances dans le cadre de la bonne gouvernance et de la lutte contre l'impunité, de **500** professionnels de l'Agriculture pour accompagner la politique de mécanisation agricole, en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire, ainsi que de **713** unités en faveur des services impliqués dans la réalisation des infrastructures routières. Il est entendu que les autres vagues de recrutement se décideront dès 2011, au vu des besoins dégagés par les cadres organiques, en vue de la redynamisation de l'Administration publique.

III.2.6. Politique extérieure

Le Gouvernement s'engage à améliorer son image au sein des organisations internationales et régionales par le paiement régulier des cotisations annuelles et par la réduction des arriérés. En outre, des mises en place continueront à être opérées dans la diplomatie pour renforcer la politique extérieure de notre pays qui a souffert, dans un passé récent, d'une indisponibilité dans les représentations diplomatiques. Il s'agit d'une véritable politique de réforme et de renforcement de notre diplomatie.

III.2.7. Politique en matière d'éducation

Le Gouvernement entend s'orienter graduellement vers la gratuité de l'enseignement de base, en visant les classes de recrutement au niveau du primaire. En ce qui concerne l'enseignement universitaire, le Gouvernement s'engage à promouvoir le renouvellement du corps enseignant par un encadrement des candidats doctorants, principalement dans les disciplines où la carence du corps enseignant est à la base de l'allongement de la durée de scolarité.

III.2.8. Politique en matière d'infrastructures

Il est prévu au cours de l'exercice budgétaire 2010, la réhabilitation et la construction des infrastructures ferroviaires, scolaires, sanitaires et hydrauliques.

La réhabilitation des turbines du barrage hydroélectrique d'Inga est envisagée en vue d'améliorer la desserte de l'électricité.

III.2.9. Politique en matière agricole

Le Gouvernement va, au cours de l'exercice budgétaire 2010, intensifier la mécanisation agricole, pour laquelle des engins sont en train d'être mis à la disposition de toutes les provinces, afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de réduire les effets de la crise alimentaire mondiale.

Pour ce faire, l'acquisition d'au moins 500 tracteurs agricoles avec leurs pièces connexes est prévue dans le cadre du présent projet de budget.

IV. PRESENTATION DU PROJET DU BUDGET 2010

Avant d'aborder la configuration du projet du Budget 2010 dans ses différentes rubriques, il est présenté successivement les indicateurs du cadre macroéconomique et la méthodologie d'évaluation des recettes et de projection des dépenses.

IV.1. Cadrage macroéconomique

Les objectifs macroéconomiques ayant servi à l'élaboration du projet du Budget de l'État pour l'exercice 2010 sont tributaires des réalisations de l'année 2009.

En effet, les perspectives macroéconomiques envisagées au second semestre de l'année 2009 laissent entrevoir une amélioration de la situation économique, en raison notamment de la reprise progressive de la demande internationale et de l'activité intérieure, principalement dans le secteur minier.

Ainsi, les perspectives de croissance économique pour l'exercice 2010 devraient s'améliorer avec la réalisation d'un taux de **5,4%**. Ce résultat fait suite à la reprise de l'activité observée dans le secteur minier, qui devra exercer des effets d'entraînement sur le secteur tertiaire. Il est également lié à l'afflux des capitaux étrangers destinés au financement des infrastructures de base.

Quant au niveau général des prix, les pressions inflationnistes observées en 2009 vont, sous ces hypothèses, sensiblement s'atténuer en 2010 avec un recul de l'inflation à **15%**.

Pour obtenir ces résultats et contenir l'évolution défavorable observée au premier semestre de 2009, les politiques budgétaire et monétaire devront être prudentes, afin d'éviter toute expansion de la base monétaire.

Partant de ce contexte, le taux de change à fin période devra s'établir à **904,7 FC** le dollar US et à une moyenne annuelle projetée à **852,8 FC** le dollar US.

Les indicateurs macroéconomiques de 2010 se présentent comme suit :

➤ Taux de croissance du PIB	: 5,4%
➤ Déflateur du PIB	: 14,0%
➤ Taux d'inflation moyen	: 14,6%
➤ Taux d'inflation fin période	: 15,0%
➤ Taux de change moyen	: 852,8 FC/USD
➤ Taux de change fin période	: 904,7 FC/USD
➤ PIB nominal (<i>en milliards de FC</i>)	: 10.390,5

IV.2. Méthodologie de projection

IV.2.1. Recettes

La projection des recettes s'est fondée sur les faits et étapes suivants :

- la collecte des données sur l'assiette et les bases imposables;
- l'exploitation du fichier PGAI (*Plateforme de la Gestion de l'Aide et des Investissements*) sur les projets et programmes sous financement extérieur;
- la prise en compte des propositions des services issues des conférences budgétaires;
- la collecte des données sur les ressources extérieures auprès des ministères sectoriels et agences d'exécution;
- la prolongation des tendances des réalisations observées sur les trois derniers exercices clos et le premier semestre 2009;
- l'impact des indicateurs macroéconomiques préalablement définis (PIB, taux de croissance, taux d'inflation, taux de change);
- l'ensemble des mesures et réformes déjà envisagées et celles à mettre en œuvre en 2010 par les Régies financières;

- la production fiscalisée d'environ **9.629.000 barils** pour un prix de **70 USD/bbl** moyennant une décote de **10%** en ce qui concerne les recettes pétrolières;
- la prise en compte d'une quotité pertinente du pas de porte de 2010, après report de la quotité non utilisée de 2009 et retraitement de celle à renvoyer en 2011.

IV.2.2. Dépenses

L'évaluation des dépenses a tenu compte :

- du profil d'exécution à la date la plus récente;
- des besoins des services exprimés lors des conférences budgétaires;
- du cadrage macroéconomique;
- du programme d'actions prioritaires;
- de la politique d'uniformisation des salaires et de la gratuité de l'enseignement primaire dans la classe de recrutement;
- des actions nouvelles à impact budgétaire (*cinquantenaire de l'accession à l'indépendance, mise à la retraite, recrutements dans la magistrature, les organes de contrôle, l'agriculture et les infrastructures*);
- de la contrainte des recettes attendues.

IV.3. Configuration du projet du Budget 2010

Le projet du Budget pour l'exercice 2010 est estimé, en recettes et en dépenses, à **4.488,3 milliards de FC**, soit **5,3 milliards de dollars américains** et réparti à **4.181,2 milliards de FC** pour le Pouvoir central et **307,1 milliards de FC** pour les Provinces.

Comparé au Budget de l'exercice 2009 évalué à **2.922,4 milliards de FC**, il se dégage un taux d'accroissement nominal de **53,6%**.

IV.3.1. Recettes

Les recettes projetées en 2010 se chiffrent à **4.488,3 milliards de FC** contre **2.922,4 milliards de FC** en 2009, soit un taux d'accroissement de **53,6%** représentant **1.565,9 milliards de FC (1,84 milliards de \$US)** des recettes additionnelles.

La configuration des recettes du Pouvoir central pour l'exercice 2010 profile ce qui suit :

- **Recettes totales : 4.181,2 milliards de FC (USD 4,90 milliards)**
 - *Recettes courantes : 1.838,9 milliards de FC (USD 2,15 milliards)*
 - *Recettes exceptionnelles : 109,2 milliards de FC (USD 0,13 milliards)*
 - *Recettes extérieures : 2.233,1 milliards de FC (USD 2,62 milliards).*

A. Recettes courantes

Les recettes courantes passent de **1.480,9 milliards de FC** en 2009 à **1.838,9 milliards de FC** en 2010, soit un accroissement de **24,2%**. Les recettes des douanes et accises (**740,7 milliards de FC**), des impôts (**679,6 milliards de FC**), de la DGRAD (**180,8 milliards de FC**) et des pétroliers producteurs (**237,8 milliards de FC**) s'accroissent respectivement de **25,9%**, **17,9%**, **1,1%** et **73,6%**.

B. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles se rapportent au pas de porte sur le contrat sino-congolais et à la vente des participations de l'Etat dans les entreprises d'économie mixte CILU et CCT. Elles sont évaluées respectivement à **70,8 milliards de FC** et **38,4 milliards de FC**, soit un total de **109,2 milliards de FC**.

En application du principe de prudence sur l'utilisation des ressources concernant le bonus sur le contrat sino-congolais, le montant retenu au titre du Budget 2010 résulte de la prise en compte du solde non utilisé de la première tranche versée en 2009 (**USD 41,6 millions**) et du tiers de la deuxième tranche attendue (**USD 41,6 millions**). Les deux tiers restants de la deuxième tranche (**USD 83,4 millions**) vont constituer les dépôts qui conforteront la position nette du Gouvernement vis-à-vis de l'Institut d'Émission.

C. Recettes extérieures

Les recettes extérieures sont estimées à **2.233,1 milliards de FC** (équivalant à **USD 2,61 milliards**) dont **337,7 milliards de FC** des recettes d'appui budgétaire et **1.895,4 milliards de FC** des recettes de financement des investissements.

Elles proviendront essentiellement de la Banque Mondiale (**556,7 milliards de FC**), de la Banque Africaine de Développement (**75,3 milliards de FC**), de l'Union Européenne (**117,1 milliards de FC**), des autres bailleurs multilatéraux (USAID, UNICEF, MONUC et PNUD : **222,7 milliards de FC**), des partenaires bilatéraux traditionnels (Allemagne, Belgique, Canada, Royaume-Uni, France : **167,1 milliards de FC**), de la Chine (**854,7 milliards de FC**) et des multi-bailleurs (**43,8 milliards de FC**). A cela s'ajoutent les allègements issus de l'initiative PPTTE de l'ordre de **195,57 milliards de FC**.

Les détails sur les projets et programmes concernés par ces financements ont été communiqués par les bailleurs et répertoriés dans la PGAI.

IV.3.2. Dépenses

Les dépenses projetées en 2010 se chiffrent à **4.488,3 milliards de FC** contre **2.922,4 milliards de FC** en 2009, soit un taux d'accroissement de **53,6%**.

Les dépenses du Pouvoir central sont réparties en trois catégories :

- les dépenses contraignantes se rapportant à la rétrocession aux Régies financières, au transfert aux provinces, à la dette publique en capital, aux frais financiers et aux rémunérations, projetées à **1.643,7 milliards de FC**, soit **89,4%** des ressources propres hors dons et pas de porte sur le contrat sino-congolais;
- les dépenses non contraignantes relatives aux autres rubriques (fonctionnement et investissement), évaluées à **642,1 milliards de FC**, soit **34,9%** des ressources propres hors dons et pas de porte sur le contrat sino-congolais ;

- les dépenses financées par les ressources extérieures, à savoir les investissements et les dépenses exceptionnelles sur ressources extérieures, chiffrées à **1.895,4 milliards de FC**.

A. Dépenses contraignantes

1°. Rétrocession aux Régies financières

Conformément aux textes existants, les Régies (DGI et OFIDA) bénéficient de 5% de leurs réalisations, tandis que la DGRAD et les services d'assiette bénéficient de **10%**, à raison de **5%** chacun.

Ainsi, la rétrocession à accorder à ces trois Régies, à titre prévisionnel, s'élève à **89,1 milliards de FC**, soit en moyenne **4,8%** des recettes courantes.

2°. Transfert aux Provinces

En application des dispositions pertinentes de la Constitution, les Provinces bénéficient de **40%** des recettes à caractère national. La détermination des montants à transférer aux Provinces se fait sur la base des recettes courantes, déduction faite de la rétrocession aux Régies financières, soit **699,9 milliards de FC**.

Les recettes à caractère national transférées aux Provinces sont réparties, dans le cadre de l'orientation générale du Budget et en vue de respecter les équilibres fondamentaux, de la manière suivante :

- Rémunérations : **230,7 milliards de FC**
- Fonctionnement : **170,7 milliards de FC**
- Investissement : **298,5 milliards de FC**.

3°. Dette publique et frais financiers

La rubrique «Dette Publique en Capital et Frais Financiers» totalise un montant de **385,9 milliards de FC**, soit **21,0%** des recettes courantes. Le service de la dette extérieure à payer pour 2010 est estimé à **320,1 milliards de FC**, soit **375,3 millions de dollars US**, dont **142,4 milliards de FC** en principal et **177,7 milliards de FC** en intérêts.

Il convient de noter que le service de la dette à payer aux créanciers membres du Club de Paris n'intègre pas les allègements que la RDC pourra obtenir en 2010. Pour les autres créanciers, il intègre les arriérés de 2008 et 2009 hors pénalités résultant du non paiement des services échus.

S'agissant des arriérés de l'exercice 2007, ils s'élèvent à **56 milliards de FC** et ont fait l'objet d'un audit et d'un plan d'apurement adopté par le Gouvernement. Au titre de l'exercice 2010, un montant de **28 milliards de FC** a été inscrit pour en réduire le stock. En outre, les frais financiers ainsi que les commissions à charge du Trésor ont été inscrits pour **37,8 milliards de FC**.

Il importe de noter que ces trois catégories de dépenses, à savoir la rétrocession aux Régies financières, le transfert aux Provinces ainsi que la dette publique et les frais financiers totalisent **1.174,9 milliards de FC**, soit **62,6%** des recettes courantes.

4°. Rémunérations

Les dépenses de rémunérations sont chiffrées à **699,5 milliards de FC** contre **585,8 milliards de FC** en 2009, soit un taux d'accroissement de **19,4%**.

Les actions envisagées sont les suivantes :

- l'annualisation de l'enveloppe salariale du mois type (décembre 2009) : **616,3 milliards de FC**;
- la poursuite de l'uniformisation des salaires tant à Kinshasa qu'en provinces : **69 milliards de FC**;
- le recrutement de **500** magistrats, **100** inspecteurs des Finances, **500** professionnels de l'Agriculture et de **713** techniciens impliqués dans la réalisation des infrastructures routières : **4,6 milliards de FC**;
- la mise à la retraite de **7.915** fonctionnaires et agents de l'Etat : **9,5 milliards de FC** ;
- la mécanisation de **12.553** enseignants : **6,9 milliards de FC**.

En ajoutant les rémunérations, la part des dépenses contraignantes atteint **1.643,7 milliards de FC**, soit **89,4%** des recettes courantes. Les autres rubriques budgétaires seront couvertes par les **10,6%** restants des recettes courantes, ainsi que par les ressources exceptionnelles, les dons budgétaires et les ressources PPTTE.

B. Dépenses non contraignantes

En tenant compte des contraintes budgétaires soulevées ci-haut, les autres postes des dépenses sont réparties comme suit :

- 1°. **Fonctionnement des Institutions : 94,0 milliards de FC** contre une prévision antérieure de **69,2 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **35,9%**. Cet accroissement permettra de faire face aux dépenses se rapportant notamment aux festivités du cinquantenaire de l'indépendance.
- 2°. **Fonctionnement des Ministères : 203,9 milliards de FC** contre **112,4 milliards de FC** en 2009, soit un taux d'accroissement de **81,5%**, comprenant le fonctionnement courant des ministères (**178,9 milliards de FC**) et les dépenses sécuritaires (**25 milliards de FC**).

Cet accroissement permettra d'améliorer la prise en compte des besoins des services suivants :

- *Diplomatie (Affaires Étrangères et Coopération Internationale et Régionale)* : les crédits y affectés sont passés de **5,0 milliards de FC** en 2009 à **11,5 milliards de FC** en 2010, soit un accroissement de **130,0%**;
- *Décentralisation, Intérieur et Sécurité* : les crédits sont passés de **1,9 milliards de FC** en 2009 à **15,9 milliards de FC** en 2010, soit un accroissement de **730,9%**, consécutif à la budgétisation des dépenses sécuritaires jadis comptabilisées dans les dépenses exceptionnelles.
- *Défense et Anciens Combattants* : les crédits sont passés de **22,0 milliards de FC** en 2009 à **40,4 milliards de FC** en 2010, soit un accroissement de **83,1%**, consécutif à la budgétisation des dépenses sécuritaires jadis comptabilisées dans les dépenses exceptionnelles.

- Éducation (*EPSP et ESU*) : les crédits sont passés de **8,1 milliards de FC** en 2009 à **22,5 milliards de FC** en 2010, soit un accroissement de **178,1%** pour renforcer les dépenses de lutte contre la pauvreté.
 - Agriculture et Développement Rural : les crédits sont passés de **2,0 milliards de FC** en 2009 à **5,5 milliards de FC** en 2010, soit un accroissement de **174,9%** pour renforcer également les dépenses de lutte contre la pauvreté.
 - Police : les crédits sont passés de **11,3 milliards de FC** en 2009 à **23,0 milliards de FC** en 2010, soit un accroissement de **103,4%**.
- 3°. **Dépenses communes : 71,5 milliards de FC** en 2010 contre **33,7 milliards de FC** en 2009, soit un taux d'accroissement de **111,7%**. Cette augmentation permettra de répondre notamment aux besoins en carburant en faveur de l'Armée et des autres services, et de faire face aux factures d'eau et d'électricité de la REGIDESO et de la SNEL, ainsi qu'aux charges liées à l'acquisition des imprimés de valeur.
- 4°. **Interventions économiques, sociales, scientifiques et culturelles : 31,4 milliards de FC** en 2010 contre **29,1 milliards de FC** en 2009, soit un taux d'accroissement de **7,9%**.
- 5°. **Organismes auxiliaires (services ex-BPO compris) : 21,9 milliards de FC** en 2010 contre **22,0 milliards de FC** en 2009, soit un taux de régression de **0,4%**. Ce montant comprend **9,1 milliards de FC** destinés aux organismes auxiliaires (hôpitaux, universités et instituts supérieurs) et **12,8 milliards de FC** positionnés en faveur des services ex-BPO.
- 6°. **Déficit BCC : 34,7 milliards de FC** en 2010 contre **20 milliards de FC** en 2009. Ce montant permettra de couvrir le coût de la politique monétaire, y compris celui lié à la production et au transport des billets de banque. Les efforts de gestion de l'Institut d'Emission permettront de contenir son déficit d'exploitation et de le réduire pour les années à venir dans le cadre des mesures de restructuration déjà entreprises.
- 7°. **Bourse d'études : 11,5 milliards de FC** en 2010 contre **9,0 milliards de FC** en 2009, soit un taux d'accroissement de **27,8%**.

8°. **Dépenses d'investissement : 2.169,0 milliards de FC** contre **942,9 milliards de FC** en 2009, soit un taux d'accroissement de **130,0%**.

Ce crédit couvre :

a) les dépenses d'investissement sur ressources propres évaluées à **379,1 milliards de FC** se rapportant :

- aux projets d'investissement du Gouvernement central à concurrence de **76,5 milliards FC** dont **24,8 milliards de FC**;
- aux projets d'investissement des Provinces: **298,5 milliards FC** susmentionnés qui feront l'objet d'une gestion concertée entre le Pouvoir central et les Provinces.

b) les dépenses d'investissement sur ressources extérieures : **1.789,9 milliards de FC** dont **852,8 milliards de FC** sur fonds chinois et **937,1 milliards de FC** par divers autres bailleurs.

Les investissements financés sur ressources extérieures (dons et emprunts projets) sont ventilés comme suit :

1° Prêts chinois	: 852,8 milliards de FC ;
2° Banque Mondiale	: 471,4 milliards de FC ;
3° Banque Africaine de Développement:	75,2 milliards de FC ;
4° Autres bailleurs	: 390,5 milliards de FC .

Parmi les sources de financement des projets devant concourir à la réalisation de cinq chantiers figurent :

- le prêt chinois de **852,8 milliards de FC** (soit **1 milliard de dollars US**) qui servira essentiellement au financement des actions suivantes :
 - la réhabilitation des hôpitaux (un hôpital par territoire);
 - la réhabilitation et la construction des routes;
 - l'adduction d'eau et l'électrification;
 - la réhabilitation des chemins de fer.

- les dons et prêts de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale qui financent les secteurs sociaux et des infrastructures dont la plupart des projets sont déjà en cours d'exécution.

9°. Dépenses exceptionnelles : 194,6 milliards de FC en 2010 contre **187,2 milliards de FC** en 2009, soit un taux d'accroissement de **4,0%**. Les actions spécifiques relatives aux dépenses sécuritaires jadis reprises sous cette rubrique ont été reclassées dans les crédits du Ministère de la Défense et du Ministère de l'Intérieur.

Les dépenses exceptionnelles comprennent :

- les dépenses exceptionnelles sur ressources propres : **89,1 milliards de FC** dont **2 milliards de FC** pour la Structure Militaire d'Intégration, **2 milliards de FC** pour le PN-DDR, **8 milliards de FC** pour la Réforme de l'Armée, **4 milliards de FC** pour la Réforme de la Police Nationale, **35,1 milliards de FC** pour la CENI, **20 milliards de FC** pour le Fonds Spécial Elections 2011, **10 milliards de FC** pour les sinistres et calamités et **8 milliards de FC** pour le Fonds Spécial de soutien aux victimes de guerres à l'Est.
- les dépenses exceptionnelles sur ressources extérieures : **105,5 milliards de FC** essentiellement destinés à financer les opérations électorales.

C. Dépenses des Provinces

Les dépenses propres des Provinces ont été estimées à **307,1 milliards de FC** contre **293,0 milliards de FC** prévus en 2009, soit un taux d'accroissement de **4,8%**.

CONCLUSION

Le projet du Budget de l'Etat pour l'exercice 2010 est présenté en équilibre, dans la mesure où les dépenses sont couvertes par les ressources provenant soit des recettes propres, soit des concours extérieurs sous forme de dons et d'emprunts.

La réalisation de cet équilibre implique des politiques cohérentes de mobilisation des ressources et de gestion rationnelle des dépenses, en vue de lutter contre la pauvreté tout en préservant la stabilité du cadre macroéconomique.

Ce projet s'inscrit également dans la démarche pour la conclusion d'un programme formel avec le Fonds monétaire international qui conduira le pays au franchissement du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Ce qui favorisera l'accès aux ressources additionnelles, en plus de l'annulation de près de **90%** du stock de la dette extérieure.

Cela recommande une prudence tant au niveau de la programmation des recettes que de l'alignement des dépenses dont la gestion fera l'objet de différentes revues par les services du Fonds monétaire international.

